

Certificat de travail en Suisse, mythe ou réalité ?

Spécialité helvétique, le certificat de travail est un document qui jalonne la carrière professionnelle de tout un chacun ! D'ailleurs, je vous conseille vivement la lecture de l'excellent ouvrage paru aux Editions « Loisirs et Pédagogie » (LEP) intitulé : « **Le Certificat de travail en Suisse** », auteurs Jean-Miche Bühler, Jean Lefébure, Katja Haureiter. Il vous dit tout de son élaboration à sa remise, conseils, bases légales, jurisprudence, références et règles utiles. Ce livre est complet, pratique et précieux.

Maintenant, mon avis :

En Suisse, les certificats de travail sont à tort des outils particulièrement importants dans le processus de sélection et de recrutement de personnel. Certes, tout travailleur a droit à un certificat de travail à la fin des rapports de travail. Et il convient de demander un certificat intermédiaire en cas de changement de chef. De plus, le travailleur peut également demander un certificat intermédiaire s'il est muté au sein de la même entreprise. Mais considérons l'essentiel : **heureusement, les employeurs qui se limitent à ce seul document pour évaluer un candidat sont rares.**

Une approche personnalisée

Selon le niveau de compétences et les responsabilités demandées pour le poste, je complète toujours mon appréciation par un entretien et des tests d'évaluation, voire des mises en situation, ou une évaluation 360°. Pour certaines fonctions la prise de référence directe est indispensable et c'est plus vicieux que le certificat de travail selon les relations que vous avez eues... Mais cela va vous rassurer : le monde des RH a changé, on n'est plus aux années 70 où tous les chefs de

personnel se connaissaient et les employés sortaient rarement de leur canton. La logique qui consiste à dire que « *si ça s'est passé bien avant, alors c'est la garantie pour le futur* » n'est pas avérée ! J'en ai fait l'expérience avec des candidats peu performants qui ont fait merveille en changeant d'emploi ou employeur et vice versa. Aussi, **le certificat de travail n'est plus une garantie absolue pour le futur employeur. D'autres paramètres entrent en ligne de compte, dont l'appréciation réelle sur le moment.**

Il n'y a pas de recette miracle

L'idée selon laquelle il existe un code universel en matière de certificats de travail est à tort trop répandue. Du coup, les employeurs rédigent des certificats qu'ils estiment bons et qui pourraient être considérés par certains lecteurs comme peu satisfaisants, voire mauvais ! En ce qui me concerne, je trouve le système hypocrite et désuet. Je préfère largement une version positive qui consisterait à émettre une lettre de recommandation sans obligation légale ou une version encore plus démocratique proche du système de recommandation de LinkedIn où tous les employés voteraient pour leur collègue lorsqu'il part. Enfin, si vous aimez les références légales, à part toutes celles qui figurent dans l'excellent livre que je vous ai conseillé, en voici quelques-unes accessibles et utiles pour tout employé: l'art. 330 a du CO dit que le travailleur a le droit de demander à son employeur un certificat de travail et il ne peut pas déroger à ce droit. **Mais restons-en aux bases du bon sens** : un CV, des compétences, une personnalité positive et un entretien bien mené sont le secret d'une embauche réussie et plus encore que le certificat, le soin que l'on apporte à son réseau...

CETTE PÉRIODE EST DIFFICILE ? CHANGEZ DE POINT DE VUE !

Que l'on soit PDG ou chômeur, les dernières semaines de l'année sont souvent pénibles. Surcharge de travail d'un côté, ou surcharge d'inquiétudes de l'autre... Évidemment, la période est particulièrement sensible pour ceux qui sont à la recherche d'un nouveau défi professionnel et constatent amèrement qu'ils n'ont pas signé de contrat pour le 1er janvier 2018. C'est là que le moral et l'attitude font la différence pour faire face, et rester motivé !

« Si on est dans une situation difficile, il faut être imperméable aux messages négatifs »

Ce premier point est fondamental. N'écoutez pas ou ne lisez pas les mauvaises nouvelles dans les médias : **il n'y a pas que des secteurs qui vont mal**. Il n'y a pas que des licenciements. Contrairement à ce que disent les gros titres, beaucoup d'entreprises se sont développées tout au long de cette année 2017. La situation économique n'est pas aussi mauvaise qu'on le dit. Et les chiffres du chômage, même grossis, même exagérés, peuvent être lus de manière positive ! Comment ?

Si on vous dit de manière alarmiste qu'il y a près de 10% de chômeurs, ce qui n'est pas le cas, sur une valeur absolue de 100% cela veut dire que 90% de la population active, je dis bien active, a du travail. Il y a donc nettement plus de personnes qui ont un travail ! Voilà une manière positive d'interpréter des données négatives. Il va de soi qu'on ne peut pas généraliser sur une population, trop de paramètres entrent en ligne de compte, mais **on peut mettre les données et les chiffres en perspective**. Et se dire que même si ça prend du temps, on va retrouver un travail.

« Si votre secteur est touché par des problèmes économiques et

des licenciements, tentez votre chance ailleurs !»

On a tous une expérience professionnelle qui peut être valorisée ou revalorisée. Vous allez mal ? Votre secteur aussi ? Vos recherches d'emploi n'ont encore rien donné ? **Changez vos paramètres de réflexion, et changez votre fusil d'épaule.** Regardez les offres d'emploi des secteurs qui vont bien ! Ne vous attachez pas aux statistiques négatives, flairez les secteurs prometteurs. Modifiez votre perception. Ce n'est pas le moment de vous laisser aller et de vous enfermer dans un sentiment d'échec et des ruminations stériles. Sans compter que si vous ne pensez qu'à l'emploi pour l'emploi, vous ne verrez plus le reste.

En cette fin d'année, le moment est venu de cultiver votre enthousiasme, vos passions, soyez inspirés par d'autres parcours, intéressez-vous à d'autres vies, entourez-vous de personnes positives, partagez, discutez. Et puisque les Fêtes approchent, donnez ! Et je ne parle pas d'argent : donnez de votre temps, de vos compétences, des paroles aussi. En cultivant les liens, en aidant les autres, on arrive à s'aider soi-même. **Car l'action positive recharge les batteries et nous revalorise.** Le moment est venu de changer de point de vue pour garder le cap, pour laisser la place à de nouvelles énergies, de nouvelles idées, et une nouvelle année.

EPHJ







































VALORISONS LE TRAVAIL DES FEMMES !

L'élection d'Emmanuel Macron a fasciné le monde entier. Le plus jeune Président de la République française a surpris à plusieurs titres. Mais au-delà d'être brillant, bosseur, ambitieux et charismatique, au-delà de toute considération politique, il fascine aussi pour la place qu'il accorde aux femmes. La sienne d'abord qu'il a imposé contre vents et marées malgré leur grande différence d'âge et à laquelle il a d'emblée promis un rôle à l'Elysée refusant d'en faire une femme potiche, et puis par l'annonce de son gouvernement à la

parité hommes-femmes mathématique. Car c'est bien ce que Macron nous rappelle : l'importance de la femme au travail et l'importance d'un traitement égal.

Le travail de la femme est-il reconnu à sa juste valeur ?

Nous connaissons, hélas, la réponse à cette question. Elle est négative malgré les combats, les progrès, les personnalités fortes qui se sont engagées politiquement et socialement pour faire évoluer les choses. Mais à ce stade, ce ne sont plus les femmes qui doivent se battre comme les féministes l'ont fait au XX^{ème} Siècle ! Ce sont les hommes qui doivent évoluer. Ceux qui ne donnent pas de travail aux femmes dès 45 ans, ceux qui ne leur donnent pas de poste à responsabilité, ceux qui empêchent leur évolution dans l'entreprise sont encore trop nombreux. Ces tristes personnages loin de la modernité et du dynamisme symbolisés par Macron retardent l'évolution des femmes et celle du monde du travail. Car dans une entreprise la femme a un rôle à jouer autre que secrétaire ou réceptionniste. Aujourd'hui, les femmes ont des formations équivalentes à celles des hommes, parfois supérieures. Elles investissent des métiers dits masculins avec engagement et il est temps de les valoriser. Car le machisme professionnel est encore vif. Les progrès à faire restent nombreux, pas seulement pour l'égalité salariale, mais aussi pour la considération et l'écoute.

Les femmes cumulent les rôles

La situation des femmes en Suisse, si elle est meilleure que dans certains pays, n'est encore pas si bonne. Lorsqu'elles se consacrent à leur carrière, elles sont culpabilisées, par leur mari, leur famille, leurs proches, débordées, tiraillées entre travail et vie familiale, discriminées du fait de leur maternité, soumises à un travail précaire et donc à une petite retraite. **L'égalité salariale est encore loin d'être une réalité.** Et on oublie que la femme qui reste à la maison pour s'occuper de ses enfants est à la fois nounou, gouvernante,

cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, répétitrice, autant de jobs cumulés. **Le travail des femmes à la maison n'est pas une nouveauté et c'est une réalité non salariée** ! Si en plus, elle travaille, imaginez ! Quel cadre masculin fait-il tout cela ? Vous en connaissez ? Combien d'hommes pris par leur carrière refusent de s'occuper des tâches ménagères ou sont perdus quand leur femme s'en va ? C'est ainsi de multiples fonctions et rôles qui pèsent sur les épaules des femmes. Certains en profitent pour y trouver l'excuse destinée à freiner l'évolution professionnelle des femmes. Alors, il faudrait inventer l'Oscar de l'employeur moderne, celui qui en plus d'un contrat de qualité saurait offrir une prime spéciale aux épouses et mères qui font carrière...